



# Diplôme session 2020

**Toutes les équipes du lycée ISER-Bordier souhaitent tout d'abord vous féliciter pour l'obtention de votre diplôme !**

L'année 2020 est tristement impactée par l'épidémie du coronavirus et nous ne pouvons malheureusement pas organiser la remise des diplômes comme chaque année en vous retrouvant pour partager ensemble cet événement.

Afin de respecter le protocole sanitaire et vous permettre de récupérer votre diplôme, voici les différentes possibilités que nous vous proposons :

- Vous pouvez venir le retirer directement au secrétariat du lycée, en venant seul(e) muni(e) de votre pièce d'identité sur les horaires d'ouverture du lycée : 8h30-17h30.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer sur cette plage horaire vous pouvez :

- Prendre rendez-vous en contactant l'administration du lycée.
- Donner procuration à une tierce personne qui devra se présenter avec une attestation signée de votre part ainsi qu'une copie de votre carte d'identité et de sa propre carte d'identité.

Enfin, si aucune de ces propositions n'est possible pour vous :

- Votre diplôme peut vous être envoyé par courrier en recommandé avec accusé de réception. Pour cela, vous devez nous faire parvenir votre demande par écrit avec une copie de votre carte d'identité et un chèque de 5,53€ à l'ordre du lycée.

Nous gardons les diplômes jusqu'au **19 février 2021**, après cette date ils seront renvoyés au Rectorat de Grenoble, service des examens.

**Nous vous souhaitons une bonne continuation dans vos projets actuels.**

Delphine POZZA  
Directrice